

Besprechung / Compte rendu

The Digital Era 1

Big Data Stakes

ISTE/Wiley, Londres 2018, XX +222 pages, CHF 179, ISBN 978-1-84821-736-2¹

The Digital Era 2

Political Economy Revisited

ISTE/Wiley, Londres 2019, XXXVIII +185 pages, CHF 157, ISBN 978-1-78630-191-8²

JEAN-PIERRE CHAMOIX (ÉD)

L'ouvrage collectif «*The Digital Era*», édité par le professeur Jean-Pierre CHAMOIX, est en l'état composé de deux volumes; un troisième est attendu dans le courant 2020. Chaque chapitre est précédé d'un résumé, toujours parfaitement rédigé et utile. Les quatre parties actuelles – «*What's new and why?*», «*Tactics and Strategies*», «*A Disruptive Economy*» et «*New Perspectives*» – font l'objet de brèves introductions thématiques; des tableaux, études de cas et conclusions ponctuent par ailleurs ces livres et guident le lecteur dans sa compréhension de ces sujets complexes et en constante évolution.

Le volume consacré aux enjeux des données massives ou mégadonnées («*big data*») contient une partie introductive conséquente de l'éditeur permettant de mieux comprendre la naissance et l'évolution de ces phénomènes techniques, économiques et réglementaires (p.ex. le passage de l'analogique au numérique ou la forte présence des opérateurs «*over the top*», («*OTT*»), qui ajoutent des services sur un réseau qui ne leur appartient pas (I., 3 ss). Le juriste appréciera sans le moindre doute les grands efforts pédagogiques de JEAN DHOMBRES pour présenter les aspects mathématiques de l'exploitation de ces données, y compris en rappelant certaines vérités quant à la saisie et à l'analyse des données (I., 42) ou à la nature d'un algorithme (I., 48). Le chapitre rédigé par PHILIPPE TASSI complète cette approche en donnant au lecteur les bases sur lesquelles il pourra construire son raisonnement dans d'autres domaines (I., 77 ss); notons en particulier la définition du volume de données (quantité x fréquence), qui vient s'ajouter aux cinq autres «*v*»: variété, vitesse, véracité, visualisation et valeur (I., 81). Pour reprendre l'image proposée par GILLES SANTINI (I., 105 ss), gérer et organiser ces énormes banques de données (*massive databases*) revient en partie à remettre en place les pièces d'un puzzle, mais les choses se compliquent encore lorsque les pièces de deux jeux sont mélangées; cette image est particulièrement parlante lorsqu'on la replace dans la perspective de l'internet des objets (*internet of things*): «*data will be captured, transmitted and stored without mankind keeping control over this accumulation process*» (I., 107). La contribution de GÉRARD DRÉAN (I., 115 ss) sur le Bitcoin offre une présentation claire, précise et systématique de ce système; l'auteur y rappelle le paradoxe de cette innovation: d'une part, la confiance que les investisseurs y mettent et qui en fait une monnaie (I., 119); d'autre part, les mécanismes mis en place pour tenter de prendre en compte la méfiance et les risques de fraude (I., 121 ss). Au chapitre suivant, le même auteur souligne l'importance économique croissante et les risques de disruption non seulement du Bitcoin, mais aussi

¹ Cet ouvrage existe également en français: J.-P. CHAMOIX (édit.), *L'ère du numérique 1: Enjeux des données massives*, Londres 2017, 266 pages, avec deux indexes.

² Dans sa version française: J.-P. CHAMOIX (édit.), *L'ère du numérique 2: L'économie revisitée*, Londres 2018, 258 pages, avec deux indexes.

d'autres cryptomonnaies (I., 137 ss). Chacun sait toutefois que la révolution numérique ne touche pas que la finance: le monde médical doit aussi faire face à ces nouveaux défis, du point de vue du patient comme de celui du praticien (I., 163 ss); outre son étude en général, la liste des applications de télé-médecine dressée par Isabelle HILALI est ici particulièrement éclairante (p.ex. téléconsultation, télé-expertise ou télé-monitoring; I., 167). La présentation détaillée du système français des données de santé – que font JOUMANA BOUSTANY, GABRIELLA SALZANO et CHRISTIAN BOURRET (I., 183 ss) – complète cette analyse et offre une base comparative très utile aux chercheurs d'autres pays ou systèmes. À la fin de ce premier tome (I., 203 ss), les réflexions conclusives de JEAN-PIERRE CHAMOIX font appel tant à la philosophie qu'à une appréciation technico-économique de l'intelligence artificielle, dont l'objectif pour plusieurs serait de transformer radicalement l'humanité, au lieu de d'abord l'imiter, puis de l'assister. Le lecteur découvrira avec plaisir en quoi «intelligence artificielle» peut être vu comme un oxymore (I., 205).

Le deuxième volume a pour sous-titre «*Political Economy Revisited*». Les juristes y trouveront cependant de nombreuses informations pour mieux saisir ces phénomènes et leurs nombreuses implications dans notre société (pour reprendre l'un des titres de la préface, «*From creative destruction to digital disruption*» [II., XIV]). GODEFROY DANG N'GUYEN propose une vision résolument enthousiaste de la transformation des entreprises (II., 7 ss); il se laisse toutefois un peu emporté – non certes sans une nuance subtile, probablement inspirée par les enquêtes européennes en droit de la concurrence – lorsqu'il relève que: «*Google, in addition to Facebook, practice (or once practiced) this philosophy of openness and partnership with other digital companies*» (II., 15 [souligné par nous]). Cet auteur reprend une plume (plus) critique pour décrire les perspectives de l'économie collaborative (II., 81 ss); sa distinction entre les mécanismes d'échanges pair-à-pair (*trading peer-to-peer* [p.ex. Airbnb et Uber]) et la collaboration pair-à-pair au sein de plateformes (*collaborative peer-to-peer* [p.ex. Firefox et Wikipedia]) est particulièrement éclairante, grâce notamment à une énumération précise des avantages, mais aussi des risques, voire des dangers de ces nouvelles économies de réseaux. L'analyse de JEAN-PAUL SIMON sur les innovations que le numérique a apportées à l'univers des médias, que ce soit sous l'angle d'une créativité ou de relations renouvelées entre les auteurs/éditeurs et les lecteurs/utilisateurs, illustre ces différentes évolutions entrepreneuriales et soci(ét)ales (II., 23 ss). Les nouvelles formes d'intermédiation sont remarquablement bien présentées par STÉPHANE GRUMBACH (II., 55 ss), qui rappelle notamment les deux objectifs de ces plateformes: assurer un lien direct avec les clients et attirer des services vers leur écosystème (II., 60); le haut degré de concentration est lui aussi mis en exergue: «*In almost all fields, one platform dominates its sector with a much higher number of users than its competitors*» (II., 66). Le titre du chapitre rédigé par MICHEL VOLLE – «*Towards a post-industrial iconomy*» – annonce un modèle économique où, par hypothèse, une société informatisée tendrait vers l'efficacité; mais l'auteur y célèbre avec raison la créativité humaine, celle-ci compensant la relative lenteur du cerveau face à la puissance informatique (II., 114). La confrontation des lois de Moore – la vitesse des composants électroniques double tous les deux ans – et de Rock – les coûts de production des semi-conducteurs double tous les quatre ans – est au centre de la contribution de GÉRARD DRÉAN, qui souligne à juste titre à quel point les prédictions sont difficiles dans ce domaine, y compris sous l'angle du phénomène de concentration qui menace cette industrie globalisée (II., 125 ss). Le dernier mot appartient naturellement à l'éditeur de cette œuvre; JEAN-PIERRE CHAMOIX plaide en effet d'abord pour des instruments de mesure adaptés à l'économie numérique, en rappelant notamment que: «*it was progress in science and technology that set the economic machine in motion; the rest, like stewardship, follows after!*» (II., 144). Il souligne ensuite la dominance étasunienne en matière technologique (II., 169 ss), et ses remarques finales sont consacrées aux incertitudes du phénomène disruptif de ces dernières années, à savoir la rapide croissance des cryptomonnaies (II., 176 ss).

Au terme de cette lecture, un sentiment s'impose: on attend avec impatience que la trilogie soit complète. Les auteurs ont su organiser leur présentation de manière convaincante, même si, rarement, on se dit, probablement par goût personnel, que tel chapitre aurait pu être placé plutôt à tel endroit. En tous les cas, le lecteur y trouve largement son compte et est capable de suivre sans difficulté le fil d'Ariane que l'éditeur a pris le soin de tracer dans le labyrinthe de la digitalisation. La plupart des chapitres sont conçus pour durer, mais certains devront être adaptés à moyen, voire à court terme (p.ex. sur les cryptomonnaies). Nous savons tous à quel point ce secteur change constamment et que ce qui pourrait être une «vérité» dans un territoire ne l'est pas nécessairement ailleurs.

Christian Bovet, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève